

O P É R A T I O N P A R R A I N A G E

# spécial 75<sup>e</sup> anniversaire faites découvrir

**La Terre**  
Les campagnes en mouvement



Pour célébrer avec vous son 75<sup>e</sup> anniversaire, **La Terre** vous propose dorénavant sa nouvelle formule. Parce que les campagnes se transforment, votre journal change. Vous avez maintenant en main la nouvelle présentation du journal et pouvez en découvrir les améliorations. Une meilleure qualité de papier, plus d'images et d'illustrations, avec une présentation agréable à lire. De nouvelles rubriques et chroniques vous permettent de mieux comprendre ce qui bouge dans nos territoires, dans la vie des campagnes, de ceux qui y vivent, y travaillent et y luttent. Avec la publication de dossiers de référence et d'articles exclusifs, votre hebdomadaire continue son décryptage de l'actualité pour mieux vous informer et vous apporter les arguments utiles dans vos actions pour mieux vivre à la campagne. Et aussi vous apporter les informations utiles pour votre vie quotidienne et vous distraire.

- **Plus lisible**  
des articles plus courts,  
un espace de lecture plus aéré
- **Plus incisif**  
des chroniques, des prises  
de position, des révélations  
plus nombreuses
- **Plus utile**  
vos rubriques habituelles  
seront enrichies,  
de nouvelles apparaissent

**DÉCOUVREZ ET FAITES DÉCOUVRIR CETTE NOUVELLE FORMULE DE** **La Terre**  
Les campagnes en mouvement

offre parrainage spécial 75<sup>e</sup> anniversaire : 40 euros par filleul pour 6 mois de lecture

Je souhaite faire découvrir **La Terre** - Merci d'envoyer le journal pendant 6 mois à :

1 <sup>er</sup> filleul	2 <sup>e</sup> filleul	Mes coordonnées
Nom .....	Nom .....	Nom .....
Prénom .....	Prénom .....	Prénom .....
Profession .....	Profession .....	Profession .....
Adresse .....	Adresse .....	Adresse .....
Code postal [ ][ ][ ][ ]	Code postal [ ][ ][ ][ ]	Code postal [ ][ ][ ][ ]
Commune .....	Commune .....	Commune .....
Tél. ....	Tél. ....	Tél. ....
Courriel .....	Courriel .....	Courriel .....

Découpez ou recopiez le bulletin et joindre le règlement par chèque à l'ordre de : SNJH-La Terre, 5, rue Pleyel, Immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis Cedex

Patrick Le Hyaric

# Retraites agricoles : justice et dignité

**A**u cours d'un déplacement dans le département de la Dordogne, le président de la République est revenu sur son engagement de porter les petites retraites agricoles au moins à 75 % du Smic d'ici trois ans. On est tenté de dire : enfin ! Mais trois ans c'est trop long ! En effet, cela fait au moins trente ans que cette promesse est relancée par des gouvernements de gauche. En trente ans, cela fait des générations d'agriculteurs qui ont accédé au droit à la retraite ; d'autres, nombreux, qui ont dû cesser d'exploiter pour cause d'étranglement financier, et qui vivent dans des conditions précaires insupportables en ce siècle.

**POUR PLUS D'UN MILLION** deux cent mille agriculteurs, retraités aujourd'hui, le niveau de la retraite est de 722 euros par mois. Des millions de femmes d'exploitants n'ont qu'une retraite de base de 400 euros. On est ici bien en deça du seuil de pauvreté.

Si l'engagement du président de la République était appliqué aujourd'hui, le niveau des retraites agricoles serait porté à 1 072 euros. Ceci constituerait un progrès important. Mais il ne faudrait pas que, ce qui est donné d'une main soit repris de l'autre, sous forme de CSG ou de CRDS, sans parler des augmentations continues de prix pour s'alimenter, se chauffer ou se déplacer.

**NOUS NE SOUHAITONS PAS** non plus que cette annonce du président de la République serve à cacher de nouvelles dégradations des conditions d'accès à la retraite et la baisse des niveaux de pension du régime général dans le cadre d'une nouvelle contre-réforme des retraites, envisagée par le gouvernement.

Le moment n'est pas à opposer un régime de retraite à un autre. C'est un devoir pour la gauche d'améliorer tous les régimes, à partir d'une donnée simple : une meilleure répartition de la plus-value issue du travail, de plus en plus accaparée par les détenteurs du capital. Ainsi, la mise à contribution des revenus financiers du capital qui ne participent en rien à la solidarité nationale aujourd'hui, procurerait des moyens considérables à toutes les caisses de retraite, en vue d'améliorer le sort de toutes celles et de tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la richesse du pays.



**Il faut en finir, et avant trois ans, avec cette double peine infligée aux paysans avec des années aux revenus très bas, voire négatifs, puis des décennies plus tard, des pensions de retraite de misère.**

**LES RÉGIMES AGRICOLES** pourraient également être améliorés par une contribution des secteurs d'aval de la production agricole, qui se sont enrichis sur le travail paysan en compressant sans cesse les prix d'achat des matières premières agricoles.

Le gouvernement devrait aussi permettre aux agriculteurs et agricultrices de calculer leur retraite à partir des 25 meilleures années, tant on sait que les premières années d'installation sont encore plus aléatoires que les autres. Il faut en finir, et avant trois ans, avec cette double peine infligée aux paysans avec des années aux revenus très bas, voire négatifs, puis des décennies plus tard, des pensions de retraite de misère. Enfin, améliorer la situation des caisses de retraite agricole passe par un plan d'installation des jeunes qui devraient être assurés de pouvoir obtenir un revenu convenable, dans le cadre d'un nouveau projet agricole et alimentaire durable, répondant aux exigences nouvelles pour l'emploi, le développement des territoires, la qualité alimentaire et l'environnement.

Ceci doit se faire avant trois ans. Les agriculteurs et agricultrices en ont assez d'attendre ! Il est urgent que les paysans bénéficient de la justice et d'une nouvelle considération. ■

#### PLAN DE RESTRUCTURATION CHEZ AIR FRANCE

Lors d'un comité central d'entreprise, la direction d'Air France a décidé la suppression de 2 500 postes. Ce plan a pour objectif d'augmenter de 20 % la rentabilité la compagnie aérienne. Pour la CGT, la direction n'a aucun projet industriel si ce n'est celui de la sous-traitance à tout-va.

#### HÉCATOMBE CHEZ LES HUÎTRES

De Bretagne jusqu'en Méditerranée, une surmortalité inquiétante frappe les huîtres adultes décimant jusqu'à 60 % des individus. La hausse brutale des températures en serait l'origine. Au cours des quatre dernières années, la production a chuté de 40 000 tonnes.

#### MOBILISATION AVICOLE

Suite à l'arrêt des aides de l'UE à l'export menaçant 5 000 emplois et 1 000 exploitations, les salariés de Doux et Tilly-Sabco ont manifesté vendredi 2 août à Quimper.



PHOTO DR

Ce hold-up sur le travail paysan pourrait malheureusement faire des petits, car, dans un monde où la concurrence est « libre et non faussée », les autres transformateurs de lait risquent de s'aligner sur la méthode et les prix du n°1 de la filière : Lactalis.

#### Actions coup de poing

Après le siège de l'usine de Laval le 15 juillet par les producteurs, ce sont les camions citernes de l'industriel qui ont été tagués par les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA 61, vendredi 26 juillet. Une plainte symbolique a été déposée par le syndicat car selon le code civil : « Le contrat s'impose aux parties et il ne peut être modifié qu'avec le consentement de ces dernières. » Un médiateur a été nommé et une réunion entre les producteurs et Lactalis doit se tenir fin 2013. Le 22 juillet, la FNSEA a « réitéré sa demande d'une pression amicale, mais d'une pression quand même, du ministre et du médiateur » auprès de Lactalis.

La Confédération paysanne rappelle que la FNSEA, dont la FNPL fait partie, avait cautionné la mise en place de ces formes de contractualisation par entreprise qui ont fragmenté le pouvoir de négociation des producteurs. Le syndicat demande la mise en place de contrats collectifs par bassin et non individuels. Cette mesure permettrait la prise en compte des coûts de production dans la fixation des prix et la maîtrise de la production sur l'ensemble du territoire. ■

L'industriel laitier Lactalis s'assied sur les termes du contrat signé avec les producteurs en refusant de payer le lait au prix du marché. Les éleveurs ripostent.

# Bras de fer entre les producteurs et Lactalis

LAIT OLIVIER MORIN

Le prix du lait a augmenté, certes, mais pas pour tout le monde. En effet, Lactalis avait signé des contrats avec des éleveurs laitiers stipulant que les prix suivraient les indicateurs interprofessionnels relatifs aux coûts de production et ce, pour toute la durée du

contrat. Or, Lactalis a vu d'un mauvais œil la flambée récente des cours mondiaux des produits laitiers et a décidé de ne pas augmenter le prix du lait payé à ses éleveurs-livreurs, en le plafonnant à 340 euros les 1 000 litres. La FNPL (Fédération nationale des producteurs de lait) fait part

de son indignation et réaffirme que les producteurs doivent profiter du marché du lait qui est actuellement porteur. Lactalis s'assied sur les termes du contrat en bloquant ses prix tout en assurant « appliquer la médiation » ; une manière arrogante de narguer des éleveurs déjà sous le coup d'augmentation des coûts de production.

**HOLD UP  
SUR LE TRAVAIL  
PAYSAN**

### NOUVEAU SUICIDE À LA POSTE

La nouvelle a moins intéressé les « grands médias » que la nomination de Philippe Wahl, directeur de la Banque postale, pour succéder en septembre à l'actuel PDG de La Poste, Jean-Claude Bailly : un cadre de La Poste s'est suicidé le 29 juillet à Orléans. Sa veuve a indiqué qu'il « se plaignait souvent de ses conditions de travail et ne voulait plus s'y rendre ».

### AIR FRANCE LICENCIÉ ENCORE

La direction d'Air France a annoncé le 31 juillet que la deuxième phase de son plan « Transform 2015 », qui a déjà causé 5 600 suppressions de postes depuis janvier 2012, allait entraîner la disparition de 2500 nouveaux emplois. Pourquoi ? Pour augmenter de 20 % la rentabilité de la compagnie.

### RETRAITES AGRICOLES

François Hollande a annoncé le 2 août un « plan de rattrapage » des retraites agricoles pour qu'elles atteignent « au moins 75% du SMIC ». Celles des conjointes pourraient suivre.

Président de la FNSEA durant 9 ans, Jean-Michel Lemétayer est brutalement décédé le 31 juillet. L'ensemble du monde agricole a rendu hommage au syndicaliste et à l'homme.

# « Je n'ai pas fini de combattre »

DÉCÈS OLIVIER CHARTRAIN

Il avait « *le tempérament de quelqu'un qui ne baisse pas les bras* », comme l'a souligné le président de l'APCA (Association permanente des Chambres d'agriculture), Guy Vasseur : Jean-Michel Lemétayer s'est éteint brutalement la semaine dernière, à l'âge de 62 ans. Il a succombé à un malaise cardiaque, mercredi 31 juillet alors qu'il faisait du vélo non loin de sa ferme de Vignoc, en Ille-et-Vilaine, où il était né. « *J'aurais pu être banquier mais le syndicalisme m'a rattrapé* », disait-il. De fait, en 1977 il lâche son travail dans un cabinet d'assurances pour revenir sur l'exploitation familiale, où depuis 1982 il est associé en GAEC avec sa sœur et le mari de celle-ci.



Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA de 2011 à 2010.

PHOTO AFP

*figure attachante* ». Son syndicat, la FNSEA, a rappelé qu'il « *portait haut la demande de respect des producteurs* » et qu'il « *s'est efforcé de créer des passerelles avec les consommateurs, avec les industriels, les commerçants* ».

### « Acharné et obstiné »

La Confédération paysanne de son côté s'est inclinée devant « *un militant syndical acharné, et obstiné* ». Un trait de caractère qui marqua son action au point qu'en 2010 il lançait : « *Je quitte la FNSEA mais je ne rendrai jamais les armes. Je n'ai pas fini de combattre la grande distribution.* » Directeur de *La Terre*, de *l'Humanité* et député européen, Patrick Le Hyaric a rendu hommage à celui qui avait « *l'intérêt de l'agriculture française chevillé au corps* », cet autre Breton « *devenu un ami d'une grande sincérité* » et qui « *se morfondait du fait que les difficultés des éleveurs et particulièrement des producteurs de lait ne cessaient de s'aggraver* ». Jean-Michel Lemétayer a été inhumé à Vignoc le 3 août, en présence notamment de Stéphane Le Foll et de Xavier Beulin. ■

### Un engagement sincère

Engagé dès sa jeunesse, d'abord à la JAC (Jeunesse agricole chrétienne) puis aux Jeunes agriculteurs, il avait été élu à la tête de la FNSEA en 2001 et constamment réélu jusqu'en 2010, date à la-

quelle il avait lui-même décidé de passer la main, ouvrant la porte à son successeur Xavier Beulin. Cet éleveur laitier a aussi été à la base de la création, en 1987, du salon de l'élevage, le SPACE de Rennes, qu'il présidait.

Le président de la République, François Hollande, a salué en lui « *un grand dirigeant agricole* » dont l'action « *a été marquée par un engagement sincère au service des agriculteurs et de l'agriculture française* ». Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a distingué « *un grand leader* » et « *une*

**« JE QUITTE LA FNSEA MAIS JE NE RENDRAI JAMAIS LES ARMES. »**

## CARNET

Il était sabotier et abonné à *La Terre* mais c'était surtout le père de notre abonné, Pascal Raimbault : François Raimbault est décédé mercredi 31 août, à l'âge de 81 ans. Les obsèques ont eu lieu samedi 3 août, au cimetière de Chailles (Loir-et-Cher). Toute l'équipe du journal et Patrick Le Hyaric, son directeur, s'associent à la peine de la famille et l'assurent de tout son soutien.

## 24 ET 25 AOÛT

Obterre (36)

## FÊTE DU HOUBLON

La 42<sup>e</sup> fête du houblon, qui débuta quand des Belges vinrent cultiver la plante grimpante dans la commune, vous proposera cette année un dîner dansant (choucroute) animé par Gilles Saint Laurent, et le dimanche vers 18h30 un spectacle de flamenco. Le soir, la choucroute sera de nouveau servie au son du flamenco. 10 sortes de bières sont présentes à la fête!  
Contact : 02 54 39 25 72

## 31 AOÛT

Callac (22)

## FÊTE DE LA TERRE

Organisée depuis des dizaines d'années par la section locale du PCF aidée de nombreux bénévoles, la fête de *la Terre* est aussi celle du *Callacois*, petit trimestriel local qui contribue à sa préparation. Ouverture des festivités avec un concours de boules, fest-deiz, jeux divers, rencontre débat autour de l'agriculture en présence de Yannick le Cam et Xavier Compain et allocution de Gérard Lahellec.

## DU 30 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE

Evron (53)

## FESTIVAL DE LA VIANDE

Depuis 1966, c'est le rendez-vous des passionnés des animaux de viande : concours interrégional charolais, rouge des prés, vente de reproducteurs rouge des prés, charolais, limousin et blond d'aquitaine ; présentation du bœuf de Kobé ; braderie et fête foraine, soirée de gala... Entrée : 2,50 euros (adulte), gratuit moins de 16 ans.

Renseignements : 02 43 66 32 00.

Site : [www.cc-pays-evron.fr/festival/](http://www.cc-pays-evron.fr/festival/)

André Chassaigne

## Les jolies colonies de vacances

**L**es centres de vacances, que l'on appelait alors « colonies », ont rythmé pendant des décennies la saison estivale de nombreuses communes rurales, apportant animations, emplois saisonniers et sur-plus d'activité pour les commerces locaux. Ils faisaient aussi fructifier des liens durables entre cités urbaines et petites communes rurales, population des villes et habitants de nos villages.

**PROGRESSIVEMENT**, « les jolies colonies de vacances » de nos campagnes ont disparu pour des lieux plus attractifs, en bordure de mer ou « vraie » montagne, ou pour proposer des activités nouvelles, notamment sportives ou culturelles. Difficultés financières et administratives aidant, la volonté politique de villes, comités d'entreprises et associations de maintenir ces séjours s'est aussi souvent diluée au profit d'aides directes, d'achat de places dans des organismes extérieurs, jusqu'au choix final d'abandonner parfois ces accueils collectifs de mineurs. D'autres ont cependant tenu bon, conscients de l'immense apport éducatif et social de ces structures, tant pour les enfants accueillis que pour les jeunes adultes encadrant.

**MAIS UN COUP TERRIBLE** a été donné, en 2010, à la pérennité des « colos » par la Cour de justice de l'Union européenne, sur demande d'organisations syndicales, pour que les emplois d'animations soient alignés sur le droit commun, en terme de salaires et temps de repos.

Pour avoir été personnellement un « pratiquant » des centres de vacances comme « co-

lon », animateur puis directeur, je mesure le désastre : séquençage de la journée avec la succession d'animateurs différents, fractionnement des activités, impossibilité de mettre en œuvre des séjours itinérants, difficultés accrues pour les séjours maternels ou adaptés aux enfants en situation de handicap... Mais aussi explosion des coûts, renforçant l'exclusion au départ en vacances, et déséquilibres financiers des organismes du tourisme social et associatif... Sans oublier la perte du sens de l'engagement des jeunes dans l'animation, transformés désormais en salariés soumis à la réglementation du travail, au même titre que les emplois professionnels de l'animation, qui concernent des domaines différents sur des missions pérennes. Au final, sont occultés ainsi l'apport si particulier des centres de vacances en terme de prise de responsabilités éducatives et sociales et tout un apprentissage de la vie de citoyen(ne). Mais peut-être faut-il avoir vécu soi-même ces périodes d'enthousiasme et de bonheurs partagés, fréquenté ces espaces de construction personnelle, pour intégrer cette dimension « hors cadre » ?

**Au final, sont occultés ainsi l'apport si particulier des centres de vacances en terme de prise de responsabilités éducatives et sociales et tout un apprentissage de la vie de citoyen(ne).**

Voilà pourquoi, je me suis engagé avec conviction pour un statut de « volontaire de l'animation », évidemment indemnisé avec protection sociale et droits à la retraite, à l'instar du service civique ou du statut de pompier volontaire. Réservé aux organismes sans but lucratif, le volontariat de l'animation serait aussi un rempart à la marchandisation des « jolies colonies de vacances », marchandisation qui serait signe d'exclusion pour les plus modestes, d'abandon des objectifs éducatifs, et qui porterait un coup fatal à une contribution au renforcement du lien social, si nécessaire en ces temps de repli sur soi et perte de repères. ■

**RAPPORT P.7 ET 8**

Dans un contexte économique difficile pour la filière ovine, les syndicats sont unanimes pour dénoncer les attaques de loups. Les chiens errants ne sont que peu mis en cause.

**ENTRETIEN P.8 ET 9**

Président du Cerpam (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée), Laurent Garde déplore que les attaques de loups touchent surtout les petits élevages.

**BIODIVERSITÉ P.10**

Les estives exposées aux attaques sont abandonnées au profit des zones plus sûres qui sont alors surpâturées. Ce n'est pas sans conséquence pour la biodiversité.

Faire pâturer des brebis en montagne devient de plus en plus difficile pour les éleveurs qui sont confrontés à des attaques de loups. Une cohabitation délétère à bien des égards.

# Des crocs dans la montagne

**PRÉDATEURS** OLIVIER MORIN

« **L**e loup est un animal invisible. C'est très angoissant pour les bergers », lance Olivier Bel, éleveur en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui emmène pâturer ses brebis dans les alpages de Haute-Savoie. Quand nous l'avons contacté, son élevage venait de subir des attaques de loup la semaine précédente. Le plan Loup 2013-2017, signé en mai 2013 par les ministres de l'Agriculture et de l'Ecologie, est un leurre pour une bonne partie des éleveurs dont Olivier Bel, qui est membre de la Confédération paysanne.

## Un plan insuffisant

Ce « Plan d'action national loup » prévoit le prélèvement de 24 loups par an. « *C'est insuffisant, car ce plafond garantit avant tout l'augmentation de la population de loups à terme* », analyse le syndicat paysan. Des bergers sont déjà descendus définitivement des herbes grasses des alpages pour parquer leurs brebis dans des bâtiments hors-sol, car les pertes étaient trop importantes et les coûts de production en constante augmentation. La présence du loup demande une vigilance de chaque instant et le travail à fournir augmente : il faut regrouper ses bêtes tous les jours, financer un permis de chasse et subir les pertes de brebis tuées, blessées ou perdues, auxquelles il faut ajouter celles qui ne peuvent pas mettre bas à cause du stress



Des éleveurs excédés.

PHOTO DR

engendré. Ces hausses de coûts de production interviennent dans un contexte difficile pour l'élevage ovine car, selon FranceAgriMer, la consommation recule depuis les années 90, passant de 6 % de la consommation totale de viande à 3,9 % aujourd'hui. A cette diminution de la consommation il faut ajouter l'importation

**DES BERGERS  
SONT DÉJÀ  
DESCENDUS  
DÉFINITIVEMENT  
DES ALPAGES**

de viandes congelées en provenance de Nouvelle-Zélande à des coûts moindres, bien que les volumes reculent depuis 2010. Bon an, mal an, environ 6 kg de viande sur 10 sont importées.

Face à cette situation, le gouvernement français a beau jeu de faire la promotion de l'élevage à l'herbe « naturelle », ■■■

■ ■ ■ de la préservation des zones montagneuses et de la limitation du risque d'incendie par le pâturage, alors qu'il ne donne pas les moyens aux bergers d'élever des brebis sereinement dans les alpages. Il suffirait de modifier le statut « *d'espèce strictement protégée* » situé dans l'annexe 4 de la directive Habitat pour permettre « *une régulation efficace qui garantisse la pérennité des élevages* », propose la Confédération paysanne. Le syndicat constate en effet des « *dommages importants à l'élevage* » qui constituent des « *raisons impératives de nature économique* » pour changer le statut du loup.

### Les syndicats unanimes

Olivier Bel tire la sonnette d'alarme en annonçant que si des élevages pastoraux disparaissent, ce sont des régions entières qui ne seront pas pâturées. « *Ce n'est pas que le problème de la montagne !* » Non seulement parce que si la population de loups augmente en altitude, elle s'étendra aux vallées pour subsister mais aussi parce que des zones périurbaines, pâturées pour éviter le risque d'incendie, peuvent retourner à l'état de friches si elles sont délaissées.

Pour la Fédération nationale ovine, ce sont les brebis tuées qui devraient être comptées. Francis Solda, éleveur et président de la FNO en PACA insiste : « *Notre métier n'est pas de tuer des loups, mais d'élever des brebis* ». Il précise que 90 % des brebis tuées le sont en PACA et plutôt que de compter les loups en plus, il estime qu'il faudrait se recentrer sur le nombre de brebis en moins. La biodiversité est également en question, aussi curieux que cela puisse paraître, car le loup n'ayant pas de prédateurs, il déséquilibre le milieu naturel selon Francis Solda. Il faut également souligner que des zones de pâturages abandonnées se ferment progressivement et deviennent hostiles à la diversité de la faune et de la flore.

Le 25 juillet, les éleveurs de PACA, regroupés dans l'association Eleveurs et Montagnes, en appelaient au président de la République pour qu'il dépêche les deux ministres concernés par le dossier, à savoir les ministres de l'Ecologie et de l'Agriculture, afin qu'ils empêchent la situation de dégénérer. La semaine précédente, à Saint-Martin-d'Entraunes (06), le garde de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage a constaté 22 attaques de loups pour cette seule semaine. ■

Le prédateur numéro 1 des moutons et des chèvres, c'est le loup. Les chiens errants font aussi des dégâts mais est-ce autant que la presse locale et Internet l'annoncent ?

## Le chien est-il un loup pour le mouton ?

POLÉMIQUE DANIEL ROUCOUS

D'abord une mise au point : les chiens errants n'existent pas en France. Les chiens qui commettent des dommages aux troupeaux de moutons sont des chiens en état de divagation (lire notre dossier juridique pages 18-19). Autrement dit des chiens du voisinage échappés (la majorité), de plus en plus des chiens de touristes ou de randonneurs et disons-le, des chiens de chasse.

Quant à l'ampleur de leurs dégâts, quelle est la réalité ?

A lire la presse locale et Internet sur les dommages causés par les chiens aux troupeaux, c'est impressionnant. Mais modéré par une étude du Cerpam (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée) qui chiffre la fréquence annuelle d'attaque moyenne des chiens à 0,25 ! Il est vrai que cette étude est limitée aux massifs des Monges, Lubéron, Jura, Livradois, Cévennes et Larzac, en gros le territoire du loup. Cela donne quand même une idée puisque si on transpose ce chiffre au cheptel national, on obtient, selon Laurent Garde, président du Cerpam, « *moins de 20 000 pertes annuelles* » et sur des troupeaux rarement protégés par des patous par exemple.

Interrogé pour *La Terre* par Paolo Stuppia, journaliste stagiaire, Yves Mergeay, éleveur à Biert, dans les Pyrénées ariégeoise, explique que « *les touristes qui arrivent des grandes villes pensent que la nature*

*est un grand parc. Ils n'ont donc même pas conscience qu'en laissant libre leur chien dans une zone d'élevage, l'animal redevient prédateur par instinct.* »

C'est un phénomène récurrent qui prend de l'ampleur, en ajoutant le fort taux d'abandon de chiens de touristes se rendant en Espagne. Une réalité constatée par les gendarmeries locales (Lot, Ariège). Au point que « *de plus en plus d'éleveurs prennent un chien de protection* », selon

Anne Lefebure, présidente de la Pastorale pyrénéenne. Elle précise toutefois : « *Intégrer un patou au troupeau demande du temps, de la formation et du savoir-faire. Les associations pastorales comme la notre ont un rôle à jouer dans ce cadre.* »

Cette solution est d'ailleurs privilégiée mais pas aidée par le ministère de l'Ecologie, qui confirme les chiffres du Cerpam, chiffres contestés par les organisations de défense de l'environnement. Mais les données que ces dernières avancent (de 200 000 à 700 000 ovins tués par an) ne reposent sur aucune étude, seulement sur des témoignages et articles de presse, non négociables quand même.

Toujours est-il qu'ôter la laisse de son chien dans une zone d'élevage, c'est prendre le risque d'une amende plutôt salée : jusqu'à 750 euros ! Et bien sûr d'indemniser l'éleveur. Cela est

facilité par le fait que les attaques de chiens ont lieu le jour avec force aboiements, ce qui permet dans 95 % des cas de les identifier mieux, d'intervenir et du coup modérer les statistique d'attaques de chiens. ■

**LES PERTES DUES AUX ATTAQUES DE CHIENS SE CHIFFRENT À MOINS DE 20 000 OVINS PAR AN ET AFFECTENT LES TROUPEAUX NON PROTÉGÉS**

Coordinateur régional du Cerpam (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée), Laurent Garde avait accueilli le loup avec espoir. Aujourd'hui il nous confie son pessimisme.

# « Le loup va faire disparaître l'élevage local »

ENTRETIEN OLIVIER CHARTRAIN

**La Terre : Vous dites que le loup menace avant tout les petits élevages. Pourquoi ?**

**LAURENT GARDE :** On a appris au fil des années à maîtriser, à peu près, la protection des gros troupeaux regroupés en estive de haute montagne dégagée. Quand on a 2 000 bêtes, un berger, un aide-berger financé à 80 % par la mesure de protection des troupeaux, 3 à 5 chiens de protection et des parcs de regroupement nocturne, le coût relatif n'est pas très élevé. Mais d'une part le loup ne se contente pas de la haute montagne et d'autre part, les éleveurs ne sont pas tous de grands transhumants venus du littoral méditerranéen. Les éleveurs locaux ont un troupeau moyen de 300 à 400 bêtes, 500 à 600 au plus. Ils pratiquent l'allotement : en fonction des dates de mise bas, des logiques commerciales, de l'éclatement du parcellaire, ils n'ont jamais 400 bêtes au même endroit en même temps. Déjà avec un troupeau plus petit, le coût relatif des mesures de protection est plus lourd, mais il faut en plus protéger en même temps plusieurs lots, avec pour chaque lot le même dispositif que pour 2 000 bêtes ! C'est impossible. En plus ces bêtes-là restent à l'alpage six mois, parfois toute l'année : la menace du loup dure plus longtemps, sur un troupeau fractionné... Le résultat c'est qu'aujourd'hui je suis persuadé que le loup va faire disparaître l'élevage local. Et ce n'est pas une position de principe, c'est une conviction que j'ai acquise au fil des ans. Les éleveurs ont toujours été opposés au loup mais nous, organisme technique, nous avons joué le jeu.

On ne savait rien – ou plutôt, on savait ce que nous racontaient les défenseurs du loup. Ils nous ont menti de A à Z ! Il suffit d'enquêter en Espagne, en Italie, en Roumanie...

**Cela fait partie des choses que l'on entend : « En Italie ça ne se passe pas si mal »...**

Dans les Abruzzes, d'après mes infos, l'élevage ovin a régressé de 80 % en 40 ans. Alors oui, c'est une réussite mais dans le sens où un espace pastoral est en train de muter vers un espace touristique aux portes de Rome... Et ne parlons pas du travail : le Cerpam se bat depuis qu'il existe pour que les bergers aient une convention collective, des conditions de travail et des salaires décentes, un statut... Or la réalité en Italie c'est que tous les bergers viennent des Balkans, d'Albanie, de Macédoine, et ils ont des conditions sociales bien loin de ce qu'on a en France. Le loup nous ramène au Moyen-Âge, à une époque où la main-d'œuvre ne coûtait rien et n'avait aucune protection sociale. Pour autant les éleveurs italiens que nous rencontrons dans le Piémont vivent la même chose que nous. En Espagne, même chose. Le ministre suédois de l'Ecologie – pas de l'Agriculture : de l'Ecologie ! – a demandé, tout comme son collègue espagnol, le déclassement du loup dans la directive Habitat qui

**« LE LOUP NOUS RAMÈNE AU MOYEN-ÂGE, À UNE ÉPOQUE OÙ LA MAIN-D'ŒUVRE NE COÛTAIT RIEN ET N'AVAIT AUCUNE PROTECTION SOCIALE. »**

le protège. En France on a imposé un mensonge, mais ce mensonge est en train de se fracasser sur la réalité et dans les Alpes du Sud on arrive à des situations de détresse que je n'aurais jamais ima-

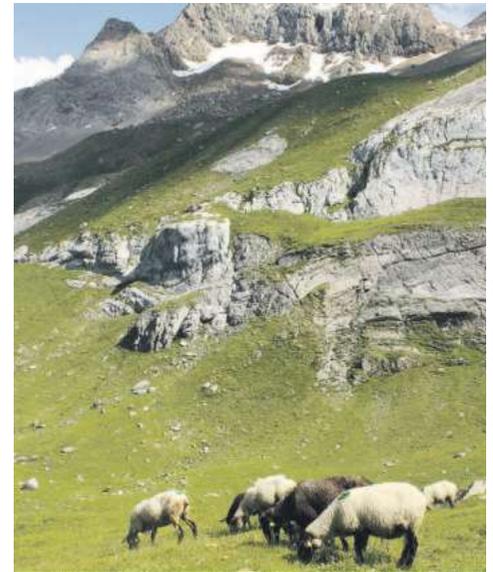


PHOTO PATRIK STEDRAK - FOTOLIA.COM

**« LE LOUP EST UN INSTRUMENT POUR ÉLIMINER L'ÉLEVAGE LOCAL, DANS LE PROJET DE FAIRE DES ALPES, ET SANS DOUTE AUSSI DES PYRÉNÉES, UN GRAND MASSIF ENSAUVAGÉ. »**

LAURENT GARDE

ginées. On ne maîtrise plus rien. Depuis 20 ans les éleveurs se protègent massivement, et pendant un temps on a cru qu'on pourrait contenir la prédation. Mais c'est un animal infiniment plus malin que ce qu'on croyait. Il a vu qu'il ne risque rien – rappelons qu'il bénéficie d'une protection absolue – et il a appris à déjouer les moyens de protection, qui ne sont finalement que des obstacles. Pendant 20 ans on l'a éduqué à ne pas craindre les activités humaines. Aujourd'hui des loups attaquent en plein jour, en présence du berger et des chiens. Certains bergers ont même été confrontés à des attitudes menaçantes envers eux.

**Que pensez-vous du plan loup 2013-2017 ?**

C'est un début de prise en compte de la réalité. On introduit la possibilité de défendre le troupeau contre le loup en facilitant les conditions de tir sur 24 individus. Mais il y a deux problèmes. D'une part les tirs de loup sont très difficiles à réaliser – les attaques sont brèves, ne se font pas en terrain découvert, les conditions de visibilité ne sont pas forcément bonnes, on n'a pas systématiquement un fusil sous la main... D'autre part la France a de fortes chances de se retrouver poursuivie au niveau européen si elle applique l'intégralité de ce plan. Je ne suis donc pas optimiste sur sa réussite. ■■■

### ■ ■ ■ Selon vous le quota de 24 tirs ne sera pas atteint ?

Au 5 août on en est à un seul tir de prélèvement – et ce tir a soulevé une véritable tempête de protestations. De toute façon avec 24 prélèvements sur 300 adultes on est encore loin d'une vraie régulation, le taux de croissance de la population de loups tournant autour de 20 % par an. Il faudrait faire comme en Norvège ou aux Etats-Unis : quand on a des meutes qui ont « appris le troupeau » et attaquent sans arrêt, il faut prélever la meute entière. En France, on a à peu près une trentaine de meutes : prélever un loup par meute serait inefficace. L'urgence, c'est de restaurer la peur de l'homme chez le loup. Aujourd'hui on en est loin : il y a encore des éleveurs qui se font verbaliser parce qu'ils ont un fusil à côté d'eux dans la voiture... C'est compréhensible : on ne passe pas du jour au lendemain d'un rôle de protection du loup à un rôle de régulation, c'est humain.

### Comment voyez-vous l'avenir ?

Je suis très pessimiste. Je suis écologue de formation et je fais partie des gens qui ont été enthousiastes au début, passionnés, en se disant qu'on arriverait à préserver le loup et l'élevage. Aujourd'hui je ne peux que constater la détresse d'un grand nombre d'éleveurs. Des gens qui ne sont pas des « charlots », qui sont de vrais professionnels, subissent 40, 50 attaques par an. D'autres se résignent à envoyer leurs bêtes pâturer en plaine l'hiver, parce qu'il n'y a pas de loups... On marche sur la tête ! Alors un éleveur dans la force de l'âge ne va pas arrêter du jour au lendemain ; mais qu'en sera-t-il des successions, des installations ? Qui voudra travailler dans des conditions pareilles ? Ça va être lent, insidieux, mais je pense que le loup est un instrument pour éliminer l'élevage local, dans le projet de faire des Alpes – et sans doute aussi des Pyrénées – un grand massif ensauvagé. On veut fabriquer de la nature sauvage (sic) : soit l'homme subit et supporte, soit il disparaît. L'homme n'a plus sa place. Le message du loup, c'est qu'il suffit d'un élevage hors-sol. Je trouve ça dramatique, y compris en tant que citoyen qui souhaite acheter des produits locaux, fermiers, de saison, et non de l'alimentation industrielle. Le discours de défense de l'élevage, des activités humaines y compris comme facteur de biodiversité, devient inaudible. Cela me rend assez pessimiste pour l'avenir. ■

La bonne gestion des alpages est perturbée par la présence du loup. Cela pousse au surpâturage des zones les plus sûres d'un côté et à l'abandon des celles réputées dangereuses de l'autre.

## Il fait reculer la biodiversité

ESTIVES GÉRARD LE PULL

**P**our les admirateurs du loup, son retour dans les Alpes a toujours été considéré comme le signe d'un enrichissement de la biodiversité.

Ce parti pris ne s'appuie sur aucune donnée objective issue de l'observation du milieu naturel. Sauf à considérer que la seule progression des effectifs de cet animal protégé par la convention de Berne est suffisante pour décréter que biodiversité se porte mieux depuis le début des années 1990.

### Une réaction en chaîne

Si on veut répondre objectivement à cette question, il convient de regarder comment la présence du loup a modifié la conduite des troupeaux aux estives, faisant de sorte que certains animaux y montent encore et d'autres pas. Passons sur les soucis causés aux éleveurs et sur les souffrances que subissent les troupeaux pour évoquer l'impact de la présence du loup sur les paysages. Certes, lui-même ne cause guère de dégâts, sauf sur les animaux qu'il attrape pour se nourrir. Mais les troupeaux de moutons doi-

vent être parqués de nuit derrière des clôtures pour échapper au prédateur. Leurs déjections et leurs piétinements dégradent la flore chaque année sur des dizaines d'hectares. Dans les zones les plus exposées aux attaques diurnes - notamment à la faveur des nappes de brouillard - il devient désormais trop dangereux de faire paître les brebis. N'étant plus nettoyées par les petits ruminants, ces zones s'embroussaillent et se ferment progressivement. Ce qui fait reculer la diversité de la faune et de la flore tandis que d'autres zones réputées plus sûres sont trop pâturées.

Par ailleurs, il devient désormais impossible de laisser des petits troupeaux de vaches allaitantes et leurs veaux aux alpages sans surveillance, ce qui réduit de facto la présence des bovins aux estives. Or, sans les bouses de vache et les œufs qu'y pondent certains insectes, il est difficile aux poussins du coq de bruyère de trouver les larves qui leur assurent un taux de survie satisfaisant durant les semaines qui suivent leur naissance. Voilà comment la présence du loup fait finalement reculer la biodiversité en montagne. ■



Sans les vaches et leurs veaux aux alpages, moins de bouses donc moins de ponte de certains insectes, et une quantité insuffisante de larves qui assurent la survie des poussins du coq de bruyère durant les semaines qui suivent leur naissance.

PHOTO DR